

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
721-2-1

1982

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1987-12

Amendement 1

Classification des conditions d'environnement

Deuxième partie:

Conditions d'environnement présentes
dans la nature. Température et humidité

Amendment 1

Classification of environmental conditions

Part 2:

Environmental conditions appearing
in nature. Temperature and humidity

© CEI 1987 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

G

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

PRÉFACE

La présente modification a été établie par le Comité d'Etudes n° 75 de la CEI: Classification des conditions d'environnement.

Le texte de cette modification est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapports de vote
75(BC)31 75(BC)32	75(BC)42 75(BC)43

Les rapports de vote indiqués dans le tableau ci-dessus donnent toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette modification.

Page 8

5. Présentation des climats statistiques à l'air libre

5.1 *A la fin de ce paragraphe, ajouter la note suivante:*

Note. — Le diagramme combinatoire de base pour l'air humide est décrit dans l'annexe B.

Ajouter le nouveau paragraphe suivant:

5.5 *Relevé géographique des climats à l'air libre*

Une vue d'ensemble des statistiques climatiques à l'air libre dans les zones géographiques du monde est présentée sous forme de deux cartes en couleurs dans l'annexe A.

Après la page 17, ajouter les nouvelles annexes A et B:

ANNEXE A

RELEVÉ GÉOGRAPHIQUE DES CLIMATS À L'AIR LIBRE

A1. Domaine d'application

Cette annexe présente une vue d'ensemble des statistiques climatiques à l'air libre dans les zones géographiques du monde.

La présentation est faite sous forme de deux cartes en couleurs, l'une se référant aux types de climat et à leurs combinaisons, l'autre aux groupements des climats. Les types de climat et les groupements de climats sont définis dans les paragraphes 5.3 et 5.4.

A2. Objet

Montrer la répartition des statistiques climatiques à l'air libre, dans les zones géographiques du monde, en utilisant différentes couleurs pour différencier chaque type de climat ou chaque groupement de climats.

Les cartes en couleurs permettent à l'utilisateur de la présente norme d'obtenir une vue générale de la distribution géographique des conditions climatiques à l'air libre les plus fréquemment rencontrées par les produits lors de leur stockage, de leur transport, de leur installation et de leur utilisation.

PREFACE

This amendment has been prepared by IEC Technical Committee No. 75: Classification of Environmental Conditions.

The text of this amendment is based on the following documents:

Six Months' Rule	Reports on Voting
75(CO)31 75(CO)32	75(CO)42 75(CO)43

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the Voting Reports indicated in the above table.

Page 9**5. Presentation of statistical open-air climates****5.1 At the end of this sub-clause, add the following note:**

Note. — The basic constitutional diagram for humid air is described in Appendix B.

Add the following new sub-clause:

5.5 Geographical survey of statistical open-air climates

A survey of the occurrence of statistical open-air climates in geographical areas of the world is presented in two coloured maps in Appendix A.

After page 17 add the following new appendices A and B:

APPENDIX A

GEOGRAPHICAL SURVEY OF STATISTICAL OPEN-AIR CLIMATES

A1. Scope

This appendix presents a survey of the occurrence of statistical open-air climates in geographical areas of the world.

The presentation consists of two coloured maps, one referring to types of climate and combinations thereof, and the other referring to groups of climates. Types of climate and groups of climates are defined in Sub-clauses 5.3 and 5.4.

A2. Object

To show the occurrence of statistical open-air climates in geographical areas of the world by using different colours to distinguish each type of climate or group of climates.

The coloured maps enable the user of this standard to obtain a general survey of the geographical distribution of open-air climatic conditions most frequently met by products while being stored, transported, installed and used.

A3. Généralités

L'information de base pour l'établissement des cartes concernant les statistiques climatiques à l'air libre et leur distribution géographique a été obtenue à partir:

- du résumé des réponses au questionnaire sur l'application des statistiques climatiques à l'air libre aux zones géographiques, envoyé à tous les Comités nationaux,
- des renseignements météorologiques qui ont été recueillis pendant 20 ans par des services météorologiques dans le monde entier, et qui ont été étudiés par des météorologistes et des ingénieurs.

A4. Présentation des climats à l'air libre

A4.1 *Considérations générales*

Chaque type de climat, ou chaque groupement de climats, représenté par une certaine couleur, est caractéristique des conditions climatiques de la zone concernée.

La transition géographique d'un climat à un autre n'a pas un contour net. En outre, il y a des zones étendues où les sévérités d'un type de climat sont dépassées et où une combinaison de deux types de climat représente la situation réelle de meilleure façon. Pour cette raison, des combinaisons de deux types de climat sont données et repérées quand c'est nécessaire.

Il convient de recueillir les données précises pour tout emplacement dans une zone géographique déterminée auprès des services météorologiques locaux.

A4.2 *Repères indiqués sur les deux cartes*

Les petites hachures obliques indiquent les altitudes supérieures à 2000 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Dans ces zones, les climats sont plus froids que les climats des zones avoisinantes mais ont en général les mêmes caractéristiques.

Les points sont utilisés pour les zones où se produit une nette alternance saisonnière entre deux climats contigus (climat alternatif dans les figures), en particulier entre les types de climat chaud humide et chaud sec.

Les larges hachures obliques distinguent les zones avec des conditions climatiques périodiquement extrêmes de la température et de l'humidité (zone hygrothermique dans les figures). Elles sont principalement réservées à la combinaison des types de climat chaud humide/ tempéré chaud sec, mais peuvent être aussi trouvées dans le type de climat extrêmement chaud et sec.

A4.3 *Carte représentant les types de climat (figure A1)*

Une couleur correspond à un type de climat ou à une combinaison de deux types de climat, si nécessaire.

La combinaison de deux types de climat signifie que le climat régnant dans cette zone géographique est un mélange des deux types de climat concernés. Dans ces zones, les sévérités des deux types de climat sont essentielles pour la conception d'un produit, la construction d'un bâtiment, les essais, etc.

Le tableau A1 donne la liste des types de climat et de leurs combinaisons portés en couleur sur la carte.

A4.4 *Carte représentant les groupements de climats (figure A2)*

Pour la présentation des groupements de climats, on a utilisé le même système que dans le paragraphe 5.4, c'est-à-dire que le groupement le plus complet comprend le moins complet.